



## Définir une politique de sécurité routière

### Département de la Vienne

Direction des Routes

Contactez la subdivision  
de votre secteur

*(voir contacts en fin de fiche)*

*(voir carte en annexe)*

### Définition et enjeux publics

La sécurité routière est l'ensemble des mesures mises en place par une collectivité pour empêcher les usagers de la route d'être tués ou gravement blessés dans les accidents de la circulation. Les usagers de la route sont les piétons, cyclistes, automobilistes et leurs passagers, les chauffeurs de poids lourd, et les passagers des transports publics routiers... Il s'agit donc d'un enjeu sociétal majeur.

Afin d'améliorer la sécurité routière, à l'échelle d'une collectivité, il convient d'élaborer une politique, un plan d'action visant à faire baisser le nombre d'accidents graves sur ses routes.

### Les bénéficiaires

Communes et EPCI

### Les opérations concernées

Toute opération visant à définir des actions pour améliorer la sécurité routière sur les routes dont elle a la gestion

### L'accompagnement proposé

- Aide à la réalisation d'un diagnostic sécurité routière (analyse des trafics et des vitesses pratiquées, configuration des lieux, enjeux locaux)
- Aide à la réalisation d'un plan d'action et définition de la politique de sécurité routière

### Les niveaux d'intervention possibles

#### Lancement de la réflexion

- Prise de contact / 1<sup>er</sup> entretien
- Conseil d'ordre général sur la sécurité routière

#### Définition et formalisation du besoin

- Visite sur site
- Recueil des problématiques relatives par les élus et/ou usagers

### Accompagnement ciblé

- Aide à l'appréciation des enjeux de sécurité routière
- Conseil pour la réalisation d'un diagnostic sécurité routière (données, analyse terrain, analyse accidentologie...)
- Propositions d'amélioration de la sécurité routière
- Aide à la définition d'une politique de sécurité routière sur le territoire de la collectivité

### **Les guides de référence**

- Guides de conception routière et des recommandations techniques du réseau scientifique de l'Etat (CERTU, SETRA, CEREMA...)
- Instruction interministérielle sur la signalisation routière

### **Contacts**

#### **Subdivision de Loudun**

05 49 22 78 58

dr-subdi-loudun@departement86.fr

#### **Subdivision de Châtelleraut**

05 49 85 35 79

dr-subdi-chatelleraut@  
departement86.fr

#### **Subdivision de Poitiers-Futuroscope**

05 49 49 64 64

dr-subdi-poitiers@departement86.fr

#### **Subdivision de Montmorillon**

05 49 83 80 80

dr-subdi-montmorillon@  
departement86.fr

#### **Subdivision de l'Isle-Jourdain**

05 49 55 59 40

dr-subdi-lislejourdain@  
departement86.fr